



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, 18 juin 2018
N°304

www.economie.gouv.fr

**PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU :
LE MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS LANCE UNE GRANDE
CAMPAGNE D'INFORMATION À DESTINATION DES FUTURS COLLECTEURS**

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu arrive en janvier 2019. L'administration fiscale accompagne les collecteurs dans la mise en œuvre de cette réforme et lance une campagne d'information à partir de la mi juin ainsi qu'une boîte à outils à télécharger : le kit collecteur !

Des services et des outils spécifiques pour les collecteurs

Les collecteurs sont divers : entreprises (privées ou publiques) de toutes tailles, caisses de retraite, collectivités territoriales, Pôle emploi... L'administration fiscale s'adresse à eux afin de les accompagner en leur délivrant toute l'information nécessaire et en répondant à leurs interrogations :

Je suis employeur public, quand recevrai-je les taux de prélèvement à appliquer ? Comment tout savoir pour que mon entreprise soit prête le jour j ? Que faire si mes salariés me posent des questions ? Je suis responsable de paie, comment participer à la phase de préfiguration ?...

Autant de questions que se posent les collecteurs et qui trouveront des réponses grâce aux outils spécifiquement mis à leur disposition **dans le « kit collecteur » téléchargeable sur le lien suivant <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/kit-collecteur>** :

- Présentation synthétique des objectifs et des modalités de la réforme du prélèvement à la source ;
- Explication du prélèvement à la source aux chefs d'entreprises, comptables, responsables de paie, indépendants...
- Documents pour les salariés de la part de l'administration fiscale qui reste leur interlocuteur unique.

Focus sur la campagne de communication :

La campagne d'information pour les collecteurs qui débute en juin 2018 se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Elle comprend 5 visuels qui seront déclinés en presse et digital (bannières, native ads, réseaux sociaux...) dans une sélection de médias généralistes et spécialisés.

Pour télécharger les visuels de la campagne :

<https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/visuels-campagne>

**Contacts presse Direction générale des Finances Publiques :
Daniel Baldaia / Isabelle Oudenot 01 53 18 64 76**